



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°6/2019

En séance du 27 mars 2019 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. **RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES CULTURELLES & INFORMATION (Présidente : Dominique Coppey)**
  - **Jeunesse culturelle d'Orsières** : Le Conseil autorise la société à organiser la Color Race le 22 juin prochain et une soirée sur la place le vendredi 26 juillet 2019.
  - **Châteaux gonflables** : Le Conseil décide, afin d'animer la place centrale, de louer des châteaux gonflables sur deux week-ends cet été, les 29 et 30 juin ainsi que les 13 et 14 juillet 2019.
  - **Fête cantonale du patois** : Le Conseil décide de soutenir la manifestation qui se déroulera le dimanche 1<sup>er</sup> septembre prochain dans le cœur du village en offrant le vin d'honneur.
2. **RAPPORT DE LA COMMISSION EAUX, EGOUTS, ELECTRICITE & CAD (Président : Pascal Tornay)**
  - **Facturation de la taxe de base 2018** : Le Conseil traite plusieurs réclamations concernant la taxe de base 2018 pour les eaux et les eaux usées.
3. **RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX & BÂTIMENTS PUBLICS – ENTRETIEN DU TERRITOIRE (Président : Laurent Rausis)**
  - **Auxiliaires 2019** : Le Conseil nomme MM. Gérard Formaz et Youssef Mathou comme auxiliaires aux travaux publics, MM. Joseph Lovey, Pascal Duay et Dylan Gabioud pour l'entretien des sentiers pédestres.
  - **Bâtiment de La Douay** : Le Conseil décide de réorganiser la gestion de l'espace du bâtiment de La Douay et de louer les surfaces utilisées par les sociétés.
4. **RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE ET INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES (Président : Didier Jacquemettaz)**
  - **Règlement sur les taxes de séjours** : Le Conseil valide la dernière mouture du Règlement sur les taxes de séjour, qui sera présenté pour approbation à l'assemblée primaire du 5 juin prochain.
6. **DIVERS**
  - **Immo-solidaire** : Le Conseil décide de collaborer avec l'association en vue d'apporter des solutions concrètes dans l'aide au logement des résidents de notre commune ayant des revenus limités ou d'autres éléments de leur situation qui pourraient les pénaliser dans leur recherche de logement. La participation financière sera portée au budget 2020.
  - **Horaires de la déchetterie** : Le Conseil valide définitivement les horaires de la déchetterie :
    - Pour l'hiver, soit du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :
    - LU-ME-VE : 14h00 – 17h00
    - SA : 9h00 – 12h00
    - Pour l'été, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :
    - LU-ME-VE : 14h00 – 17h00
    - SA : 8h00 – 12h00

Séance levée à 20h00  
Orsières, le 28.03.2019

L'Administration communale